

Réunis à Argelès-sur-Mer, les président(e)s des associations argelésiennes¹ ASR, ANE et ADREA ont décerné les Récompenses environnementales 2025 à l'occasion de l'inauguration de la « **Maison de la Mer** »

◆ **Le très convoité « Parpaing d'Or » catalan a été attribué conjointement :**

- **A Monsieur le Maire d'Argelès et son équipe municipale**

Pour leur engagement exemplaire en faveur du béton et du secteur du BTP, afin de bâtir une ville « à leur mesure ».

Après l'époque révolue d'« Argelès la Naturelle », place au nouveau label : « Argelès la Bétonnée » : Du Camp del Cabal à la mer, de Taxo au Racou, le territoire s'est mué en showroom à ciel ouvert pour promoteurs, en particulier de résidences secondaires.

A Argelès, c'est la mer en option, le béton en promotion et une addition salée pour tous, Argelésiens de souche comme de cœur.



- **Au Parc Naturel Marin du golfe du Lion**

Pour avoir transformé sa mission de protection du littoral et de la biodiversité en projet immobilier comme en témoigne son nouveau siège administratif flambant neuf à 7 M€, construit sur le quai du port, en zone pourtant inconstructible selon un arrêt du Conseil d'Etat. La biodiversité n'avait pas vu venir le bétonnage « durable ».

Ajoutons à cela le risque majeur de conflits d'intérêts lié au cumul des casquettes : d'un côté président d'un parc marin, censé défendre l'environnement et le patrimoine littoral, de l'autre président de l'UVPO, puissant lobby portuaire chargé de promouvoir le développement économique et l'extension des ports d'Occitanie.

- **A tous les deux,**

Pour leur engagement commun en faveur de l'extension du port d'Argelès, un projet pharaonique chiffré à 60 millions €, alors même que cet ouvrage est reconnu comme responsable de l'érosion du site remarquable du Racou qu'il condamne à disparaître.

Au programme : Creusement d'un nouveau bassin, rehaussement des quais, relance de l'urbanisation vers le Racou, et le site protégé, charcutage programmé de la zone Natura 2000, reconstruction de la digue nord avec 60 000 tonnes de rochers et d'acropodes jetées en mer, sans oublier le déversement de déchets portuaires pollués aux HAP potentiellement cancérogènes, directement en zone de baignade et en pleine période de reproduction des amphioxus. Faut-il voir, dans l'installation du Parc naturel marin dans la Maison de la mer, l'une des explications au silence persistant de cette institution face à de tels enjeux ?

◆ **Le prix spécial du jury : « la bétonnière d'argent » est attribué à l'Observatoire de la Côte sableuse Catalane (ObsCat)**

Syndicat intercommunal/ECPI devenu la caution scientifique attitrée des projets portuaires pour les décennies à venir. Son zèle consiste à minimiser, voire effacer, la responsabilité des ouvrages portuaires dans l'érosion du littoral catalan pour justifier de leur extension (Sainte-Marie, Argelès,...), quitte à réécrire le sens même de la dérive sédimentaire lorsque la réalité dérange.



Grâce à ces grands bâtisseurs, le littoral catalan peut enfin couler des jours heureux dans le béton.

¹ Association pour la Sauvegarde du Racou ; Association de Défense des Résidents d'Argelès sur Mer, La Plage, le Racou ; Argelès Nature Environnement ;